



9^e réunion des institutions garantes de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région

Nairobi, le 6 juillet 2022

1. Le 6 juillet 2022, les représentants des institutions garantes de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région se sont réunis à Nairobi, au Kenya, pour : (i) évaluer les derniers développements dans la région et (ii) échanger sur les moyens de renforcer davantage leur soutien à la mise en œuvre de l'Accord-cadre et aux efforts de paix des dirigeants de la région, y compris dans le contexte de la récente détérioration de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC et ses implications pour la stabilité régionale.

2. Ont pris part à cette réunion M. Huang Xia, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, Mme Michelle Ndiaye, Représentante spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine (UA) pour la RDC, l'Ambassadeur Yasir Ibrahim Ali Mohammed, Secrétaire exécutif adjoint de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), et M. Jorge Cardoso, Directeur de l'Organe des affaires politiques, de défense et de sécurité, représentant M. Elias Mpedi Magosi, Secrétaire exécutif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Développements régionaux

3. Les représentants des institutions garantes se sont déclarés profondément préoccupés par la détérioration de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC et par ses implications régionales depuis la tenue de la 10^e réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi (MRS) le 24 février 2022 à Kinshasa, en RDC, en raison de la persistance et l'intensification des attaques menées par des groupes armés, dont le Mouvement du 23 mars (M23) ainsi que des Forces démocratiques alliées (ADF), entre autres. Suite à la déclaration conjointe des institutions garantes de l'Accord-cadre publiée le 5 avril 2022, ils ont réitéré leur ferme condamnation de la résurgence du M23 et ont appelé tous les groupes armés à cesser immédiatement et sans conditions les hostilités, à s'engager résolument et pacifiquement dans un processus de désarmement volontaire.

4. Ils ont salué les efforts déployés par la région pour relever ces défis en matière de sécurité, notamment la tenue de trois Sommets du Conclave des Chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) sur la situation de la paix et de la sécurité dans l'est de la RDC, sous les auspices de S.E. le Président Uhuru Kenyatta du Kenya, et les consultations entre les autorités de la RDC et les groupes armés congolais, lancées dans le cadre du volet politique du processus de Nairobi.

Prenant acte de la décision des deuxième et troisième Sommets du Conclave, qui se sont tenus à Nairobi respectivement les 21 avril 2022 et 20 juin 2022, concernant le déploiement d'une force régionale ciblant les forces négatives dans l'est de la RDC, les représentants des institutions garantes ont également appelé à poursuivre les efforts pour faire progresser la mise en œuvre de mesures non militaires en complément des efforts militaires, en vue de garantir que les membres des forces négatives qui sont prêts à se rendre aient des possibilités viables de retour à la vie civile, dans le respect des droits de l'homme et du droit humanitaire international. À cet égard, et conformément aux décisions de la 10^e réunion de haut niveau du MRS, les représentants des institutions garantes ont encouragé les pays concernés à accélérer le déploiement et l'engagement de la Cellule opérationnelle du Groupe de contact et de coordination pour mettre en œuvre l'approche non militaire dans la lutte contre les forces négatives.

5. Les représentants des institutions garantes ont condamné la montée des discours de haine et d'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence dans la région et ont appelé toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue et à poursuivre les personnes impliquées dans les stéréotypes ethniques et les discours de haine.

6. Les représentants des institutions garantes ont en outre noté avec préoccupation la montée des tensions entre la RDC et le Rwanda et ont appelé les deux pays à faire preuve de retenue et à rechercher une solution diplomatique. À cet égard, ils ont salué le processus de médiation mené par S.E. le Président João Lourenço de l'Angola et la tenue du Sommet tripartite à Luanda, Angola, le 6 juillet 2022.

7. Ils ont en outre exhorté toutes les parties prenantes à rester attachées au dialogue et à ne ménager aucun effort pour préserver les progrès déjà accomplis par les pays signataires de l'Accord-cadre en termes d'initiatives diplomatiques et de coopération bilatérale et régionale renforcée.

8. Les représentants des institutions garantes ont par ailleurs réitéré leur volonté de collaborer plus étroitement afin d'accroître leur soutien aux efforts de paix en cours menés par la région ; À cet égard, ils se sont engagés à élaborer des propositions concrètes en appui aux différents processus politiques et sécuritaires en cours pour le règlement durable de la crise actuelle. Celles-ci comprennent les priorités identifiées ci-dessous.

Priorités identifiées

9. Les représentants des institutions garantes se sont engagés à renforcer leur soutien à la région en vue de relever les défis en matière de paix et de sécurité et d'empêcher que les progrès récemment réalisés dans la coopération politique, sécuritaire et économique régionale ne soient réduits à néant. Ils ont convenu de :

- Soutenir les efforts visant à désamorcer les tensions actuelles et à soutenir les processus de dialogue entre les pays de la région, notamment le processus de Nairobi et la médiation de l'Angola ;

- Continuer à promouvoir et à soutenir pleinement la mise en œuvre effective des solutions non militaires nécessaires pour s’attaquer aux causes profondes des conflits et se sont engagés à œuvrer ensemble à la mise en œuvre du plan d’action du Groupe de contact et de coordination sur les mesures non militaires et au déploiement de sa Cellule opérationnelle dans les meilleurs délais ;
- Redoubler le plaidoyer politique conjoint de haut niveau pour la mise en œuvre des recommandations émanant de l'atelier de haut niveau sur la gestion durable des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs, qui s'est tenu du 31 août au 2 septembre 2021 à Khartoum, au Soudan, en mettant l'accent sur l'or provenant de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE), ainsi que la mobilisation continue de toutes les parties prenantes concernées pour une deuxième édition réussie de la Conférence sur l'investissement et le commerce dans la région des Grands Lacs d'ici la fin de l'année à Kigali, au Rwanda ;
- Renforcer le soutien à la promotion de l'état de droit par la mise en œuvre des conclusions de la réunion des ministres de la justice des États membres de la CIRGL sur le renforcement de la coopération judiciaire dans la région des Grands Lacs, qui s'est tenue le 16 juin 2022 à Kinshasa, en RDC ;
- Continuer à soutenir les initiatives visant à assurer une participation significative des femmes et des jeunes à la prévention des conflits, à la médiation, à la consolidation de la paix et aux processus politiques.

Mot de remerciement

10. Les participants ont remercié l'Envoyé spécial Xia pour la convocation de la neuvième réunion des institutions garantes de l’Accord-cadre.